

Le journal des passionnés du Tourisme Équestre

L'Estafette

L'Estafette N° 122
septembre,
octobre,
novembre 2014
4 €



Le salon du cheval de Paris vous attend du 29 nov au 7 dec 2014

au parc des Expositions de Paris Nord Villepinte.

Venez vivre une expérience 100% cheval et notez dès maintenant les dates de vos rendez-vous incontournables !

Le championnat du monde du Cheval Arabe
29, 29 et 30 Novembre



Concours de Dressage International
28 et 29 novembre



La nuit du Cheval
28, 29 et 30 novembre



Championnat de France Indor
9 jours de compétition



Le Gucci Paris Master
4 au 7 décembre

**SALON DU
CHEVAL
DE PARIS**



Bernard Pavie,
Président du CNTE

Le Comité National de Tourisme Equestre, au sein de la Fédération Française d'Équitation, notre maison commune, développe les activités liées à l'équitation d'extérieur. La FFE nous permet de réaliser ensemble ce que chacun d'entre nous ne pourrait réussir isolément. La licence est le signe d'appartenance à cette famille fédérale ; elle est aussi le passeport pour pratiquer toutes les activités équestres.

Atout majeur pour crédibiliser nos activités auprès des pouvoirs publics, la licence permet directement, par son produit, le financement des actions de terrain conduites par nos Comités régionaux et départementaux, notamment en faveur des itinéraires équestres - création, entretien, balisage, aménagement et promotion des sentiers - et de la préservation de l'itinérance à cheval dans nos territoires.

Avec la participation des associations de cavaliers et meneurs, nos comités interviennent également pour assurer une utilisation partagée et raisonnée des espaces de pratique avec les usagers des autres sports de nature. Cela se traduit par des partenariats avec les structures locales des fédérations sportives et autres gestionnaires d'espaces naturels. Ils contribuent aussi à l'organisation et à la mise en place de manifestations régionales orientées sur le tourisme équestre, le développement durable ou encore l'attelage de loisir.

Les manifestations nationales – Equirando, Journée nationale de l'attelage de loisir et Journée du cheval – sont les fers de lance de l'équitation et y participer contribue à son rayonnement.

Cette année, la Journée du cheval a lieu le 21 septembre. Près de 2 500 établissements équestres participent à cette journée portes ouvertes permettant ainsi de faire connaître le monde de l'équitation. Profitez de cette occasion pour emmener votre famille et vos amis et faites-leur découvrir votre passion. Ils trouveront forcément la pratique adaptée à leurs envies.

Bonne rentrée à tous.

Bernard Pavie

Président du CNTE

sommaire

4 Brèves Nationales

4 Brèves Régionales

7 Brèves Internationales

8 Développement

Rencontres nationales : le tourisme équestre du XXI^e siècle
Les labels

10 Infos juridiques

L'équitation : un sport de nature

12 Equirando junior

Bilan

13 Equirando 2015

Les itinéraires

14 Site internet FFE

Espace Tourisme Equestre

16 Infrastructures

Le label Grand Itinéraire Equestre
Itinéraire équestre transnational
Route d'Artagnan
1^{er} bilan de l'accompagnement
des régions

19 Initiative en région

Des boucles thématiques en Franche-Comté

20 Attelage

La courtoisie

21 Environnement

Les chênes



© Mathilde Collange

22 Randonneurs en herbe

Prochaine parution : décembre 2014 – Photo de couverture : Mathilde Collange



L'Estafette, trimestriel, N°122, est la revue officielle du Comité National de Tourisme Equestre ■ Siège social: CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE, Tél.: 02 54 94 46 80, Fax: 02 54 94 46 81, Email: tourisme@ffe.com ■ Directeur de la Publication: Bernard Pavie ■ Rédacteur en chef: Frédéric Bouix ■ Secrétariat de Rédaction: Pauline Arnefaux et Emilie Berville ■ Ont collaboré à ce numéro: Emilie Berville, Laura Billès, Isabelle Defossez, Hervé Delambre, Cécilia Do-Teggour, André Grassart et Xavier Tirant ■ Réalisation, conception: IMMAX, 16240 Theil Rabier, Tél.: 09 74 76 64 40, site: www.immaxcom.fr ■ Imprimerie: Corlet Roto, Ambrières les Vallées ■ Commission paritaire: N° 0715 G 86918 ■ N° ISSN: 1276-7905 ■ Dépôt légal: à parution ■ Tirage: 84100 exemplaires.

Brèves NATIONALES

■ SÉRIE LE CHEVAL C'EST TROP GÉNIAL



■ **La saison 2 de la série TV « Le cheval c'est trop génial »**, produite par la Fédération Française d'Équitation en partenariat avec Gulli, arrive à l'écran sur la chaîne gratuite de la TNT Gulli du 5 août au 12 octobre. Animée par Adeline Blondieau, la série raconte les vacances de six jeunes cavaliers, sélectionnés sur casting national. Elle fait

suite au succès de la saison 1 tournée en Provence, diffusée en 2013 et rediffusée cet été sur Gulli du 30 juin au 4 août.

Découvertes, aventures et émotions au programme ! Le tournage a eu lieu au mois d'avril durant les vacances de Pâques en plein cœur de la Venise verte du Marais Poitevin. La série met en scène Léa, Anaïs, Avigaël, Eloi, Sebastien et Thomas. Les six adolescents ont été guidés dans leurs activités équestres par Mathias Hebert, leur moniteur. Chaque jour de cette grande aventure d'équitation et d'amitié a été l'occasion de découvertes culturelles et sportives pour ces jeunes cavaliers confirmés qui ont pratiqué une dizaine d'activités équestres différentes : équifeel, horse-ball, pony-games, saut d'obstacles, roller-joëring... Un défi de taille les attendait à la fin du séjour : présenter un tournoi de chevaliers au parc du Puy du Fou sur la scène du Secret de la Lance.

L'objectif est à la fois de faire partager les valeurs éducatives et socialisantes de la pratique de l'équitation et de montrer qu'il y a des activités équestres qui répondent à toutes les envies d'équitation.

La série sera diffusée du 5 août au 12 octobre, du lundi au vendredi à 13h15 et à 19h30. Le samedi et le dimanche à 7 heures et à 20h30. Plus d'informations sur le site de la série www.chevalgenial.com.

■ JOURNÉE DU CHEVAL



■ Parallèlement à la diffusion de la série « Le cheval c'est trop génial », la FFE communiquera en télévision jusqu'au **21 septembre** pour annoncer la **Journée du Cheval** sur le thème : « Rendez-vous en famille le dimanche 21 septembre dans les centres équestres et pony-clubs de France. Initiation gratuite. » En effet, ce dimanche 21, 3 000 centres équestres ouvriront

leurs portes pour présenter leurs activités et faire découvrir l'équitation à poney et à cheval lors de baptêmes et d'initiations dans toute la France.

La carte de France des manifestations sur le site <http://journeeducheval.ffe.com/> permet de trouver les clubs participants. Ceux-ci s'engagent à assurer le 21 septembre entre 14 h et 17 h :

- un accueil personnalisé pour chaque visiteur,
- la visite des installations équestres,
- une initiation gratuite sur poney et/ou cheval,
- des démonstrations équestres.

■ SALON DU CHEVAL DE PARIS DU 29 NOVEMBRE AU 7 DÉCEMBRE



■ Que l'on soit cavalier émérite ou juste attiré par cet animal... On a tous une raison d'aimer le cheval ! 2000 chevaux, 450 exposants vous attendent avec une offre complète pour vous et votre cheval ainsi que 6 carrières d'animations : les compétitions et le sport, le cheval et

sa santé, le partage et la découverte du monde équestre seront les principaux axes de cette nouvelle édition.

■ **Nuit du cheval 2014** les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 novembre.

Horsedance est un spectacle qui vous fera voyager parmi les couleurs et les sonorités de différentes cultures, comme celles du Maghreb, de l'Argentine et de l'Espagne.

Au cœur d'une représentation de qualité, le travail équestre sera à l'honneur grâce à la participation d'artistes extraordinaires. Manolo du Théâtre du Centaure, Sylvie Willms, Gianluca Coppetta, la grande Compagnie de Cordoba Equestre s'associeront à la présence traditionnelle de la Garde Républicaine pour offrir un spectacle des plus fascinants.

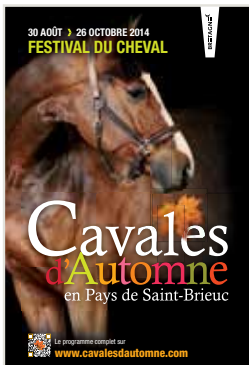
■ Un Village tourisme au cœur du Salon du Cheval de Paris.

Le Salon du Cheval de Paris consacrera un village dédié au tourisme équestre autour d'une place de village de 200m².

Avec la volonté de rassembler de plus en plus d'acteurs du tourisme équestre, le salon permettra aux visiteurs de trouver de nouvelles idées de voyages et de randonnées parfois insolites, découvrir les toutes nouvelles destinations avec une gamme de séjours adaptés au niveau de chacun, en France et à l'étranger. Les tour-opérateurs spécialisés dans les voyages équestres, comme les centres équestres proposant des stages seront au rendez-vous. Faites le plein de nouveaux projets, de nouvelles idées de randonnées !

Brèves RÉGIONALES

■ BRETAGNE



■ Du **30 août au 26 octobre**, le cheval et son univers seront célébrés en Pays de Saint-Brieuc, dans les Côtes d'Armor, à l'occasion de dix-sept événements équestres. Un rendez-vous à partager en famille ou entre passionnés pour découvrir le cheval dans sa version sport, élevage, nature et culture. Pendant huit semaines, le **festival des Cavales d'Automne**

permettra au public de découvrir le cheval sous toutes ses formes et dans tous les lieux : parmi les éleveurs et marchands de chevaux, sous l'œil avisé des juges lors des concours de races ou de saut d'obstacles, aux côtés des parieurs dans les gradins de l'hippodrome ou encore, par la rencontre des randonneurs accompagnés de leurs ânes et chevaux bâtés, attelés ou



© S.Bourcier-CRTEB

montés. Cette année, des nouveautés sont à découvrir comme à Quintin avec « Le Cheval au service des collectivités », la Tournée des As Poney, une compétition de saut d'obstacles réservée au moins de 18 ans ou encore un concours d'attelage à l'hippodrome d'Yffiniac.

Programme complet sur www.cavalesdautomne.com

■ CENTRE-VAL-DE-LOIRE

■ Pour développer la pratique de la randonnée équestre dans la région Centre-Val-de-Loire, différentes actions de territoire menées en faveur de la pratique du tourisme équestre sont mises en place par les Comités Départementaux de Tourisme Equestre avec l'aide et le soutien du CRTE/ CRE CVL. **Dimanche 28 septembre** à Brinon/Sauldre (18410) dès 8h 30 au départ de la salle des fêtes, le CDTE 18 organise une **Randonnée équestre** de 16 km ouverte aux meneurs et cavaliers licenciés FFE.

L'occasion d'inaugurer le 1er circuit balisé du Pays Sancerre Sologne. Possibilité de locations de chevaux.

Inscriptions et renseignements: f.leville@free.fr

■ COTE-D'AZUR

■ Après le succès de la première édition qui avait conduit cavaliers et attelages de Puget-ville à Pierrefeu à travers les vignobles Varois, la **Cavalcade Varoise** propose le prolongement de cet itinéraire jusqu'à la mer. C'est en effet en quittant Pierrefeu par les pistes du Massif des Maures et leurs panoramas époustouffants sur la Méditerranée que les équipages rejoindront La Londe avec ses plages et ses domaines viticoles réputés dans l'un desquels se terminera la randonnée. Cette randonnée s'inscrit dans le cadre de l'animation du Réseau Equestre Varois dont la réalisation et la finalisation sont en cours par le Conseil Général du Var. L'accueil des cavaliers se fera à Pierrefeu à partir du **samedi 27 septembre** après-midi avec possibilité de bivouac. Le départ des cavaliers et des attelages se fera le **dimanche 28 septembre** à 9h, pique-nique sorti des fontes sur l'un des points hauts du Massif (vue imprenable assurée). Le parcours s'achèvera dans un domaine viticole où cavaliers et attelages se sépareront autour du précieux nectar. Informations auprès du CDTE du Var par e-mail cdte83@gmail.com ou au 06 85 42 51 50.



© CG Corrèze

■ ILE-DE-FRANCE

■ Le Comité Départemental d'Équitation du Val d'Oise, conformément à sa décision de relancer et d'illustrer le « Plan Départemental de la Randonnée Equestre » propose aux cavaliers et meneurs un calendrier particulièrement éclectique d'occasions de participer et de se retrouver. Vous sont proposés :

– **dimanche 21 septembre, « Journée du cheval »** avec rencontre au château de Théméricourt, siège du PNR du Vexin ;

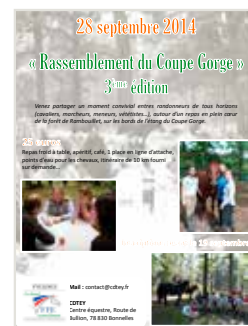
– **dimanche 7 octobre, « Anniversaire des 10 ans du PNR »** à La Maison du Parc Siège du PNR Oise-Pays de France ;

– **dimanche 30 novem-**

bre, reconstitution du 1^{er} Vol Humain de Charles et Robert sur leur Ballon à Gaz « Paris - Nesles la Vallée » accompagné d'un groupe d'une centaine de chevaux conduit par le Duc de Chartres. Proposition de répartitions dans les équipes Clubs pour ceux n'ayant pas de monture personnelle.

Renseignements auprès du CDEVO.

■ **Le 28 septembre** aura



lieu la **3e édition du Rassemblement du Coupe Gorge** sur les bords de l'étang du Coupe-Gorge à Poigny-le-Forêt (78). Ce rassemblement est ouvert aux randonneurs de tous horizons: cavaliers, meneurs, marcheurs, vététistes... C'est l'occasion de partager un moment convivial entre amoureux de la nature et des chevaux, autour d'un repas à table en plein cœur de la forêt domaniale de Rambouillet.

Inscriptions avant le 19 septembre auprès du CDTEY: contact@cdtey.fr Facebook: CDTE Yvelines.

■ LIMOUSIN

■ Guy Ségol, président du CRTE Limousin, et la Fédération Régionale de Randonnée Pédestre ont eu l'honneur d'inaugurer au mois de juin l'itinéraire « Causse et Vallée » en Corrèze, en présence de Monsieur le Maire de Charrier Ferrière. La commune, située au sud de la Corrèze, a en effet balisé et inscrit au PDIPR un circuit de 22km, modulable en deux boucles (une de 14km et une autre de 7km). Cet itinéraire a été reconnu et relevé au gps. Il vous permettra de découvrir le Causse Corrèzien. Au départ, vous suivrez ce parcours qui vous fera découvrir la forêt de Couzage et le cirque de Ladoue. Ensuite, vous flânerez sur la 'circum lacustre' longeant le lac du Causse puis vous accéderez à la Montagne pelée pour descendre dans la vallée du Sorpt et à nouveau rejoindre le Causse. De pas en pas, vous découvrirez la diversité changeante du paysage et de la flore. La vue des dolmens vous plongera dans un passé lointain, les villages de La Roche, Le Soulier, Rosiers, Lacoste et Charrier-Ferrière vous offriront des perspectives sur des bâtisses en pierre, couvertes en ardoise. Chemin faisant, calvaires, moulins, châteaux, four à pain, lavoir, vous feront découvrir un riche patrimoine bâti. Rendez-vous sur www.limousinacheval.com pour retrouver le tracé de cet itinéraire.



© Le Relais du Picotin

Brèves RÉGIONALES



© CDTE 57/J. Fournié

■ LORRAINE

■ Le **28 septembre** aura lieu la 3e édition de la **Rando des vergers**. Cette randonnée, organisée en partenariat avec le CDTE de Meurthe-et-Moselle, partira du Centre équestre La Galopage, à côté de Lunéville. Renseignements et inscriptions auprès de Joël Muller : 03 83 75 79 47.

■ MIDI-PYRENEES

■ Pour sa 8e édition, du **26 au 28 septembre, Randacheval** aura le plaisir de vous accueillir pour cette étape du Grand Régional Midi-Pyrénées qui aura lieu à Camon, en Ariège, dans un site qui vous réjouira par sa situation géographique et le confort de ses équipements. Situé à proximité du lac de Monbel le site offre une vue imprenable sur les Pyrénées. Vous aurez la possibilité de loger en chalet ou en camping selon l'option que vous aurez choisie et un parc est mis à votre disposition pour la nuitée des chevaux. Le rassemblement insiste sur l'éthique, et cette année ne fera pas exception à la règle puisque tous les repas servis seront mitonnés avec les produits bios, venant en majeure partie du domaine de la Besse. Un super pique-nique vous sera proposé, le dimanche midi, en toute convivialité!

Réservation et information sur www.randacheval.fr ou au 06 09 04 43 52.

■ NORD-PAS-DE-CALAIS



■ Comme chaque année, le Comité Départemental de Tourisme Equestre organise, avec le partenariat de la base départementale d'Ohlain, **un rallye** ouvert aux cavaliers et attelages. Rendez-vous le **dimanche 12 octobre** dans un cadre unique de 200 ha boisés dédié à la pratique sportive. Il vous sera proposé une promenade en plein cœur du Parc Départemental d'Ohlain situé à 10 minutes de Béthune

dans le Pas-de-Calais. Vous traverserez la forêt grâce à une autorisation exceptionnelle de l'Office National des Forêts. Au retour, vous serez attendus au restaurant de la base pour un repas en commun. Contact: Guy Batteur au 02 31 57 32 97.

■ NORMANDIE

■ La Normandie dispose d'une offre d'itinéraire qui s'est fortement enrichie depuis l'accueil de l'Equirando



2012 sur le site du Haras national du Pin et à l'aube des prochains Jeux Equestres Mondiaux qui se tiennent du 23 août au 7 septembre 2014 dans les trois départements bas-normands. En effet, la Normandie propose dorénavant 4 grands itinéraires emblématiques: la rando des haras nationaux, la chevauchée Guillaume, la route des abbayes à cheval et la chevauchée en vallée de Seine. De même, plusieurs territoires ont développé des circuits ou boucles équestres à la journée. Une offre qui mérite bien d'être évaluée par les pratiquants, c'est pourquoi le CRTE de Normandie a souhaité mettre en place une démarche simple pour recueillir ces avis toujours plein d'enseignements. De retour de rando ou balade à cheval, le CRTE de Normandie invite les cavaliers et meneurs de pleine nature à partager leurs impressions en complétant en ligne le bulletin de satisfaction sur www.chevalnormandie.com/fr/tourisme-cheval/itinéraires-hebergements.html. Après avoir précisé le circuit pratiqué et la date de la sortie, les cavaliers ou meneurs pourront laisser leur degré de satisfaction au niveau général (points forts et points à améliorer), comme du balisage, l'entretien, la sécurité et à propos des équipements et services.

■ PICARDIE

■ Le **21 septembre**, à l'occasion de la **Journée du Cheval**, le CDTE de l'Aisne organise, avec la Communauté de Communes du Val-de- l'Aisne, une manifestation au Fort de Condé sur Aisne. Au programme: randonnée, démonstrations de maniabilité et de TREC, de travail de cheval de trait, de monte western, spectacle de cascades à cheval, baptêmes poneys... Vous pourrez également profiter des nom-



© CRTE Normandie

breux stands sur le thème du cheval ainsi que les expositions sur la Grande Guerre et le Chemin des Dames. Renseignements auprès du CDTE de l'Aisne au 03 23 22 01 32 ou herbin.cdte02@orange.fr.

■ PROVENCE

■ Le Comité Départemental de Tourisme Equestre des Hautes-Alpes organise un grand **rallye équestre le samedi 13 septembre** autour du fort de Mont-Dauphin (05600), site classé à l'UNESCO. Différents itinéraires seront proposés, avec notamment une boucle à la journée. Le soir, repas et animation musicale.



■ **Dimanche 14 septembre**, spectacles équestres, animation poneys, initiation TREC, visite guidée du fort et marché d'artisans. Inscriptions: <http://rallyemontdauphin.kesakoo.com>, www.cdte05.ffe.com, cdtehautsalpes@gmail.com, 04 92 54 21 26 / 06 61 05 37 45.

■ RHONE-ALPES



HOMMAGE À GABRIEL BARBATI

« Gabriel Barbati, professionnel, ancien président de CDTE, nous a quittés le 28 juillet dernier.

Gabriel, Gaby pour nous tous, de 16 ans mon cadet, allait avoir 61 ans cette année. Il était le 1^{er} professionnel que j'ai formé au milieu des années 70. Je l'ai rencontré quand il était encore commerçant, lors d'une épreuve « open ». Encore maladroit, il a suscité ma sympathie qui est devenue une amitié profonde. Un jour, il m'a téléphoné pour me dire qu'il allait créer son propre centre

équestre. Ce qu'il a fait avec succès. Depuis, il a toujours su répondre présent chaque fois que le Tourisme Equestre avait besoin de lui.

Gaby, mon ami, mon frère, tu pars avant moi pour le dernier voyage, mais nous aurons en mémoire, les joies que nous avons partagées. Je laisse à Claude Berdot, un de tes amis les plus proches, le soin de nous rappeler tes principales réalisations, dans notre univers.

L'énergie dépensée pour servir sa passion et le monde du tourisme équestre, était inépuisable. Président du CDTE du Rhône, il a créé de nombreux événements notables :

- traversée annuelle du département du Rhône avec une centaine de cavaliers,
- challenge TREC sur 5 épreuves avec en moyenne 80 participants,
- épreuves de Cheval de Loisir,
- Equirando Junior 2002, 200 enfants et leurs poneys se déplaçant chaque jour pendant une semaine en compagnie d'un cirque et de ses 8 tigres,
- Equirando Miribel Jonage 2003, avec 1000 cavaliers et 3000 convives sous chapiteau.
- créateur d'une école de formation qui a compté jusqu'à 70 stagiaires.

Bonne route, Gaby. J'ai de la peine ». Jacques Aguetant.

Brèves INTERNATIONALES

Par Hervé Delambre



www.fite-net.org



■ ROUTE D'ARTAGNAN

■ Pour d'évidentes raisons, liées à sa volonté de voir émerger une infrastructure internationale pérenne, faite d'un réseau d'itinéraires équestres fiables, assorti de gîtes et de relais d'étapes susceptibles d'accueillir confortablement les cavaliers voyageurs, en Europe et ailleurs, de favoriser les liaisons transfrontalières, de rapprocher les hommes et les terri-

toires, la FITE s'associe avec empressement à ce projet. La qualité des initiateurs est un gage sérieux de réussite, opportunité de rassembler les énergies sur un objectif ambitieux et fédérateur, porteur d'une dynamique régénératrice de l'activité.

Dans le droit fil des actions entreprises ces dernières années, comme le Congrès européen des itinéraires de tourisme équestre, le chef de

file du consortium chargé du projet est la FFE-CNTE.

■ EUROMONDIAL DE TREC 2014

■ Se déroulera du **5 au 7 septembre** prochains à Scandiano, en Italie, (Emilie). Le site retenu, installé au pied des Apennins, est proche de Modène et de Bologne.

Au 1^{er} juillet, 108 concurrents inscrits, provenant de 11 ONTE (Allemagne, Autriche, Belgique, Canada, Grande-Bretagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Suisse).

■ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

■ Se tiendra le **lundi 8 septembre**, en Italie, à Scandiano, dans le prolongement de l'Euromondial.

■ AFFILIATIONS

■ La FITE enregistre une demande du Danemark qui devrait aboutir très prochainement. Le Maroc a décidé de placer l'organisation du

prochain salon du cheval d'El Jadida, du **21 au 26 octobre**, sur le thème du tourisme équestre. Il aimerait rejoindre la FITE auparavant.

Le contact avec l'une des intervenantes polonaises du colloque 2013 de Liptovski Mikulas, Marzena Józefczyk, a été récemment relancé. Elle devrait être le lien avec les autorités concernées en Pologne.

■ EQUINE CANADA - ONTARIO

■ Dans le cadre d'une mission à caractère privé, Thierry Maurouard, à l'initiative de la fédération nationale canadienne, a donné une formation TREC en territoire anglophone. Les efforts déployés par les québécois, en particulier ceux de Frédéric Pierrestiger, Secrétaire Général de la FITE, commencent à porter leurs fruits.



RENCONTRES NATIONALES : LE TOURISME ÉQUESTRE DU XXI^E SIÈCLE

Plébiscité par un public de plus en plus nombreux, le tourisme équestre continue de séduire par la diversité des activités qu'il propose et des valeurs qu'il véhicule : convivialité, autonomie, sécurité, responsabilité, respect de l'animal et de l'environnement.



© CRTE/FC/Y.Goux

Pour faire perdurer cet engouement, une réflexion sur l'avenir et l'évolution du tourisme équestre est d'ores et déjà engagée pour l'horizon 2020. Dans ce contexte, le CNTE souhaite réunir, sur le premier trimestre 2015, les Comités Régionaux de Tourisme Équestre ainsi que les professionnels de l'activité autour de la thématique « le tourisme équestre du XXI^e siècle ».

Depuis plus de 50 ans, le CNTE ainsi que les structures dont il est l'héritier ont œuvré pour le développement et la promotion des activités de tourisme liées au cheval. Le côté rustique des premières randonnées a laissé place à la modernité et aux exigences grandissantes des pratiquants en terme de qualité de prestation.

Randonneur débutant ou confirmé, occasionnel ou assidu, français ou étranger, pratiquant seul ou par l'intermédiaire d'un

établissement équestre, chacun doit pouvoir y trouver son compte. Aujourd'hui, une adaptation de l'offre est nécessaire pour correspondre aux modes de consommation et aux attentes des différentes cibles de clientèle en quête d'escapades équestres.

Les professionnels de l'activité doivent faire évoluer leurs produits en adéquation avec cette demande. Pour les aider dans cette démarche, la FFE-CNTE met à leur disposition une palette d'outils pour développer leur activité, renforcer la qualité de leur offre et leur assurer une meilleure visibilité. Label qualité, accompagnement dans l'application de la réglementation, formation, communication sont autant de clés permettant de contribuer à la réussite des clubs, mais cela est-il suffisant ? Quels sont les besoins des centres équestres pour répondre aux exigences de demain ?

Les CRTE et CDTE œuvrent au quotidien pour développer la pratique et proposer un maillage cohérent de chemins pour celles et ceux qui ont fait le choix de randonner par leurs propres moyens. A travers la diffusion d'un plan d'actions régional, feuille de route 2013-2016, la FFE-CNTE les accompagne dans cette mission. Un travail constant sur des thématiques telles que la structuration du réseau d'itinéraires et hébergements, le balisage, la préservation des sites de pratique... doit contribuer à renforcer la qualité de l'offre et de l'information à destination des cavaliers d'extérieur.

Ces rencontres seront l'occasion de faire le bilan sur la situation actuelle du tourisme équestre en France et de définir les orientations à prendre pour les années à venir. Agissant pour plus d'un million de pratiquants, le tourisme équestre se doit d'apporter des réponses adaptées à ses adhérents et aux cavaliers, et de continuer à servir d'exemple au niveau européen.



© FFE/PSV

L'Estafette

Comité National de
**TOURISME
ÉQUESTRE**
La chevalerie
FFE
naturellement

**LE JOURNAL DES
PASSIONNÉS DE L'ÉQUITATION
DE PLEINE NATURE**

■ 4 € pour les titulaires d'une licence FFE

■ 8 € pour le grand public

Bulletin d'abonnement annuel*

A découper ou à photocopier et à retourner avec votre chèque à l'ordre du CNTE - FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

Nom* :

Adresse* :

Code postal* :

Ville* :

N° Licence* (si licencié) :



Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 LAMOTTE. Tél. : 02 54 94 46 80, fax : 02 54 94 46 81, Email : cnte@ffe.com. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

La démarche qualité de la FFE valorise le sérieux et les compétences des professionnels, en matérialisant leur engagement dans une démarche qualité. Elle vise également à aider les cavaliers à se repérer parmi l'offre d'activités équestres et choisir ainsi l'établissement qui correspond à leurs attentes. Ainsi, plusieurs labels ont été créés. Présentation de ceux qui concernent plus particulièrement la pratique de l'équitation et de l'attelage en extérieur.

Centre de Tourisme Equestre



Ce label marque à la fois la volonté des professionnels de s'engager vis-à-vis de leur clientèle mais aussi la reconnaissance de la qualité de leur structure et des prestations proposées.

Les établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre vous

garantissent :

- un accueil organisé et attentif,
- des structures d'activités adaptées,
- des poneys et chevaux bien traités,
- des intervenants qualifiés,
- un projet équitation de pleine nature personnalisé,
- une prise en compte professionnelle de votre sécurité.

Ces engagements se déclinent en 33 critères observés et évalués par les auditeurs du service Qualité de la FFE lors de leurs visites. A ce jour, plus de 350 CTE sont référencés, il y en a forcément un près de chez vous.

Cheval Etape



Ce label vise à étendre la démarche de la FFE à de nouvelles activités et pallier au manque de référencement pour l'hébergement d'équidés en transit.

Ce label vous offre la possibilité de programmer les différentes étapes de votre voyage ou de votre randonnée en vous proposant une structure adaptée à votre monture et à ses besoins. A ce jour, 80 établissements sont labellisés « Cheval Etape ». 2 mentions permettent de préciser le type d'hébergement proposé : hébergement intérieur en boxe ou hébergement extérieur en pré. Vous y trouverez :

- une structure accessible et un accueil organisé,
- un hébergement sécurisé pour votre



© PC d'Orléans

cheval, propre et disposant d'un point d'eau. Du foin sera également à disposition,

- un local permettant d'entreposer votre matériel de sellerie,
- une aire de préparation aménagée.

A moins de 500 m du lieu accueillant les chevaux, ou au maximum à 3 km si le transport est organisé, vous trouverez une solution d'hébergement et de restauration.

A ce jour plus de 200 établissements sont labellisés « Cheval Etape », une solution pour planifier vos itinéraires de randonnée.

Ecole Française d'Attelage

C'est pour vous offrir une visibilité toujours plus grande dans l'offre de pratique des disciplines équestres que le label « Ecole Française d'Attelage » a été créé.

Comme l'ensemble des établissements labellisés, les « EFA » s'engagent à offrir aux meneurs et futurs meneurs un accueil organisé et attentif, des structures d'activités adaptées, des poneys et chevaux bien traités, des intervenants qualifiés et diplômés, un projet équestre personnalisé et une prise en compte professionnelle de votre sécurité.

En vous adressant à un établissement labellisé « Ecole Française d'Attelage », vous êtes assuré de trouver des prestations d'enseignement collectif en attelage, dans des conditions matérielles adaptées et avec des encadrants titulaires d'une qualification spécifique attelage.

Trouver et reconnaître un club labellisé

Tous les clubs labellisés sont référencés dans l'annuaire des établissements labellisés disponibles sur les salons où la FFE est présente. Retrouvez également la liste des établissements labellisés sur www.ffe.com dans la rubrique « recherche club ». Le catalogue Cheval nature répertorie tous les établissements labellisés Centre de Tourisme Equestre et Cheval Etape, identifiables grâce au logo de chaque label.

Clubs labellisés

Vous êtes un club et vous souhaitez entrer dans une de ces démarches qualité, retrouvez toutes les informations ainsi que les cahiers des charges dans votre espace club, rubrique Labels Qualité. Pour toute question relative aux labels, n'hésitez pas à contacter le service FFE Qualité.

Contact

FFE Qualité, Tél : 02 54 94 46 00,
E-mail : qualite@ffe.com

Le tourisme équestre est avant tout une activité physique et sportive - déclinaison de l'équitation - qui se déroule en milieu naturel. Lorsqu'il se pratique à l'extérieur d'un établissement, le cavalier doit porter une attention particulière aux règles auxquelles il est soumis. Cette pratique peut en effet entraîner, pour lui et les tiers, certains dangers ainsi que la dégradation des sites naturels qu'il traverse.

1 - Quels chemins emprunter ?

Les cavaliers qui pratiquent le tourisme équestre sont des usagers d'une voie de circulation, ils sont ainsi soumis au Code de la route et doivent respecter les règles de circulation.

A - les voies spécifiques de circulation

En complément du domaine public routier (voies nationales et départementales), il existe des voies spécifiques de circulation qui peuvent être empruntées par les cavaliers :

- les chemins ruraux appartiennent au domaine privé de la commune, ils sont normalement ouverts à leur circulation,
- les chemins de halage servaient au passage des hommes ou des chevaux qui tiraient les bateaux.

S'ils appartiennent à l'Etat, ces chemins sont gérés par Voies Navigables de France, VNF. Ils sont interdits à la circulation autrement qu'à pied sauf autorisation écrite de VNF.

La circulation à cheval est également autorisée si VNF a passé une convention avec une collectivité locale qui a aménagé une voie accessible aux cavaliers.

Dans certaines régions, les voies navigables sont gérées par le Conseil Régional qui peut déterminer si une voie est ouverte ou non à la circulation du public. Il est nécessaire de se renseigner auprès du service des voies navigables de la région.



© FFE/AC

La voie verte est accessible à tous les moyens de locomotion non motorisés, elle est donc, sauf exception, ouverte aux cavaliers qui devront cohabiter avec les piétons et les cyclistes.

Les voies privées ne sont ouvertes au public que si le propriétaire l'autorise. Toute voie munie de barrières ou de chaînes, mêmes ouvertes, est réputée interdite à toute forme de circulation publique, sauf autorisation explicite telle qu'un panneau indiquant que l'accès est autorisé aux cavaliers.

B - les espaces protégés

Ces zones présentent un attrait particulier pour les randonneurs en raison de leur patrimoine naturel, toutefois, pour protéger ce patrimoine, elles sont soumises à une réglementation spécifique.

Certaines zones bénéficient d'une protection renforcée, il s'agit des parcs nationaux, des réserves naturelles ou des zones Natura 2000. La randonnée équestre n'y est pas toujours autorisée ou peut l'être de façon limitée. Ces espaces bénéficient généralement d'un règlement spécifique à consulter impérativement avant de partir.

En forêt, la circulation est possible sur toutes les voies ouvertes au public. Par ailleurs, la circulation à l'intérieur des peuplements forestiers et la divagation d'animaux en dehors des voies ouvertes au public sont strictement interdites.

L'Office National des Forêts (ONF) est gestionnaire des forêts domaniales qui appartiennent à l'Etat et de certaines forêts appartenant aux collectivités territoriales. Les chemins qui traversent ces forêts font partie du domaine privé de l'Etat et des collectivités, la circulation à cheval y est possible sur les sentiers balisés.

L'accès aux littoraux est réglementé par les communes ou la Direction Régionale de l'Environnement dont relève le littoral.



© FFE/AC

L'accès des cavaliers sur les plages peut être soumis soit à :

- une interdiction totale,
- une autorisation à certaines heures de la journée ou à certaines périodes de l'année,
- une autorisation permanente.

Il est nécessaire de consulter la mairie avant toute promenade sur la plage.

Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) relatifs aux sports de nature recense les espaces, sites et itinéraires où s'exerce l'ensemble des sports de nature. Il inclut le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Les itinéraires inscrits dans ces plans peuvent emprunter des voies publiques ou privées. Même si ces voies ne sont pas exclusivement affectées à la pratique sportive, elles sont très protégées, la suppression d'un chemin au PDIPR doit forcément entraîner la proposition d'un itinéraire de substitution.

2 - COMMENT CIRCULER À CHEVAL ?

A - Règles de circulation et pouvoir de police

Les cavaliers doivent, dès qu'ils empruntent des voies de circulation, respecter le Code de la route. Ils ont les mêmes obligations que les autres usagers : respecter les feux, panneaux et les priorités. Ils doivent également maintenir leur monture sur le bord de la chaussée et ne pas laisser leur animal sans conducteur.

L'autorité compétente pour exercer des pouvoirs de police sur une voie de circulation dépend de la nature de cette voie :

- pour les voies nationales, le Premier Ministre et le Ministre de l'Intérieur,
- pour les voies départementales, le Préfet ou le Président du Conseil Général,
- pour les voies communales et chemins ruraux, le Maire.

Les agents de l'ONF peuvent également exercer un pouvoir de police sur le territoire qu'ils administrent. Ils peuvent par exemple, établir un procès verbal d'infraction à l'encontre de cavaliers qui circulent dans un peuplement forestier ou qui ont dégradé le milieu après leur passage. Ces autorités peuvent interdire par arrêté l'accès de certaines voies de circulation aux cavaliers.

Cette mesure, qui constitue un acte administratif, devra être justifiée et proportionnée au but à atteindre. Par exemple, un chemin rural peut être interdit au passage



des cavaliers pour des raisons de sécurité ou de préservation de l'environnement, il n'est par contre en principe, pas possible d'interdire la totalité des voies à une certaine catégorie d'usagers.

B - Régimes de responsabilités liées à la pratique

En cas d'accident, chaque cas de figure est différent. Ainsi, la situation définit le cadre de la responsabilité à mettre en œuvre : quelle responsabilité, quel responsable ?

Le cavalier qui pratique seul est responsable des dommages qu'il cause à un tiers par son propre comportement non adapté ou fautif mais également au titre des dommages causés par le cheval qu'il a sous sa garde.

Ainsi, la responsabilité civile du cavalier pourra être engagée par exemple si son cheval s'échappe et provoque un accident de la route.

La charte éthique du cavalier et meneur de pleine nature précise notamment que l'allure du cavalier doit être adaptée à l'environnement naturel et aux circonstances. Le cavalier peut également engager sa responsabilité pénale en cas d'infractions aux règles de circulation ou en cas de dégradation du milieu naturel. Par exemple, le fait de circuler au cœur d'un parc national où cette activité a été interdite est passible d'une peine d'amende de 75 000 euros et de deux ans d'emprisonnement.

La responsabilité du gestionnaire : l'entretien d'un chemin est à la charge du gestionnaire. En cas de dommage causé par

le défaut d'entretien normal c'est donc sa responsabilité administrative qui est susceptible d'être engagée, par exemple pour une zone de travaux non signalée par des panneaux. Cette responsabilité peut être atténuée ou exclue par la faute de la victime elle-même ou par le fait d'un tiers, par exemple si le cavalier s'est aventuré dans une zone signalée comme dangereuse.

Même si des risques existent comme dans tous les sports, la pratique du tourisme équestre dans le respect de la législation permet de limiter les accidents pour le pratiquant et les tiers, en considération de la nature et des autres usagers.

Charte éthique

du cavalier et meneur de pleine nature

De la promenade de quelques heures à la longue randonnée en selle ou en attelage, pour que l'expérience soit belle et se déroule en toute sécurité, gardez tous à l'esprit quelques règles simples :

- Je respecte mon cheval**
 - Je monte ou j'attelle un cheval en tenue soignée, avec blouse, adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
 - J'utilise un harnachement qui convient à un cheval et à l'activité prévue.
 - Pour voyager loin, je m'assure que mon matériel est adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
 - Je m'assure que mon matériel est adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
 - Je m'assure que mon matériel est adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
- Je respecte la nature et les espaces que je traverse**
 - J'apprends à connaître la faune, la flore, la géologie et les sites naturels sur mon parcours.
 - Les seuls animaux que je prends de mon départ et des grandes lignes de sentiers, j'évite toute circulation.
 - Je m'assure que mon matériel est adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
 - Je m'assure que mon matériel est adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
 - Je m'assure que mon matériel est adapté à mon niveau et à l'effort demandé.
- Je respecte les autres utilisateurs de l'espace naturel**
 - Je suis courtois avec toutes les personnes rencontrées sur mon parcours.
 - Quand je croise des promeneurs, je ralentis l'allure et je prends mes distances.
 - En période de chasse, je suis vigilant et évite les zones de battue.
- Je suis prévoyant**
 - Je choisis un équipement qui garantit ma sécurité.
 - J'informe un tiers de mon départ et des grandes lignes de sentiers.
 - J'emporte toujours dans mes sacoques :
 - une trousse de premiers secours humains et équine ;
 - un couteau et une lampe de poche ;
 - un carnet de promenade et un récepteur de messages en randonnée ;
 - un peu de monnaie et un téléphone portable.
 - Je reste visible par tous temps et à toute heure en m'équipant de couleurs claires et en portant des bandes réfléchissantes de nuit.

Ces préconisations ne nous dispensent pas, avant de partir, de nous informer sur nos droits et devoirs. Renseignez-vous notamment sur le code de la route, le code forestier, le code rural, le règlement des réserves naturelles et des espaces protégés, sur les règles qui régissent la circulation à cheval et sur l'ensemble des dispositions relatives à la propriété privée.

FFE - CNTE - nomm.ffe.com/tourisme

EQUIRANDO JUNIOR 2014



L'Equirando junior s'est déroulé du 22 au 27 juillet dernier à Saint-Paulien (43). Placée sous le signe de la chevauchée gallo-romaine, cette édition 2014 a permis à une soixantaine de cavaliers, venus de plusieurs régions de France, de partager une aventure inoubliable et de découvrir l'Auvergne et plus particulièrement la Haute-Loire.

L'ensemble des équipes est arrivé et s'est installé sur le site de Chomeil le mardi. Après avoir monté les paddocks et les tentes, les Equirandins juniors se sont retrouvés pour la soirée de bienvenue.

Le mercredi, en selle direction Céaux-d'Allègre. Initiation à la pêche et pique-nique au bord de l'étang sont venus rythmer cette journée. Le soir, la troupe de la Roulotte Pount'Chac a fait danser et chanter les jeunes dans une ambiance très festive.

Le jeudi, tandis que certains visitaient le musée gallo-romain, d'autres profitaient d'une promenade du côté de Bertaud. L'après-midi s'est déroulé entre la piscine et les olympiades, avec jeux à poneys et à pied. Habitants du village et cavaliers se sont retrouvés à la nuit tombée autour du stade pour profiter du spectacle équestre.

Le vendredi, en route pour la forteresse de Polignac, lieu emprunt d'histoire. Sur les traces du 1er Rallye national de tourisme équestre de 1961, les randonneurs en herbe ont été accueillis sur le site par Jean Brunel, un des organisateurs de l'époque. Bernard Pavie, président du Comité national de tourisme équestre, a profité de cette occasion pour lui



© Mathilde Collange



© Mathilde Collange

remettre la plaque des 50 ans du tourisme équestre. De retour au camp, un spectacle de l'Afrique du Sud a été donné dans le cadre du festival Interfolk.

Le samedi matin, dernière randonnée en direction du château de La Roche-lambert. L'après-midi était consacré à la visite de la partie vieille du Puy-en-Velay et du splendide jardin d'Henri Vinay lors du rallye photos. Le soir, après la remise des récompenses, place à la boum.

Le dimanche, pour clôturer cette manifestation, les Equirandins juniors ont revêtu leurs plus beaux atours pour défiler dans les rues de Saint-Paulien.

Un grand bravo à l'ensemble des bénévoles du Comité d'Organisation emmenés par la présidente Cathy Coignet.



© Mathilde Collange



© Mathilde Collange

EQUIRANDO 2015 : zoom sur les itinéraires

Le Comité d'Organisation, le CRTE Midi-Pyrénées et les CDTE de la région vous proposent plusieurs itinéraires pour rallier l'hippodrome de Beaumont-de-Lomagne où se déroulera l'Equirando du 24 au 26 juillet 2015. Chacun des 6 départements bordant le Tarn-et-Garonne disposera de 3 à 4 «portes d'entrées». Ces itinéraires sont uniquement des propositions, chaque équirandin étant libre dans le choix de son parcours. Tour d'horizon :



L'AVEYRON

Porte d'entrée d'une partie des auvergnats, vous rejoindrez l'Aveyron par le côté «rouergat» du département en empruntant le GR 36 et moins directement le GR 62b. Territoire d'élevage bovin jalonné de nombreux GR, c'est tout naturellement que vous continuerez votre route par le GRP Midi-Quercy et le GR 46.

LE GERS

Originaires d'Aquitaine, vous utiliserez l'une des 3 principales pistes gersoises : le GR 65 en arrivant de Roncevaux, «Lou camis del mercat» (le chemin du marché) si vous venez de Lectoure et Saint-Clar ou le GR 653 pour la vallée de la Gimone, du nom de la rivière descendant du piémont des Pyrénées. Visitez ce territoire gastronomique avant de rejoindre le site par le GRP Tour de Gascogne.

LA HAUTE-GARONNE

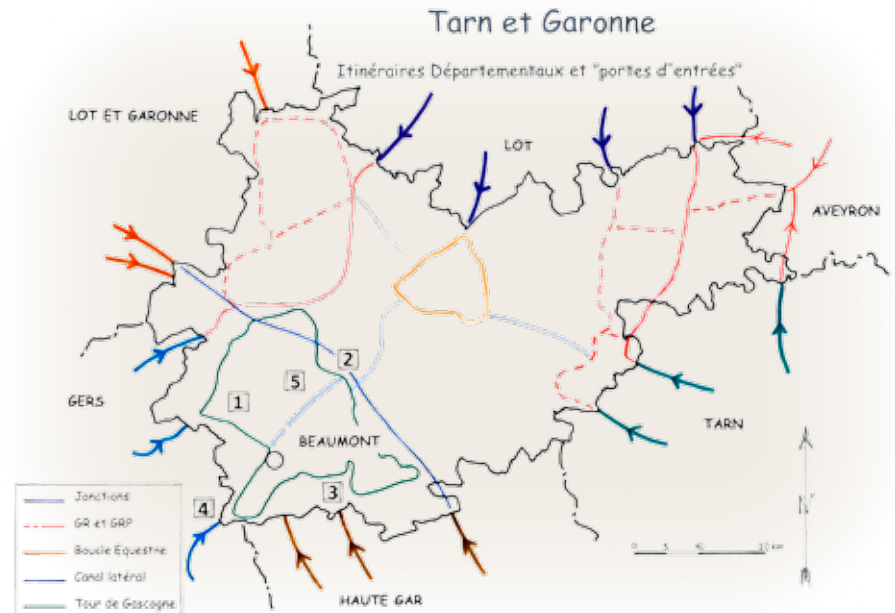
En provenance du pays méditerranéen, vous rangerez votre carte 1/25 000ème et randonnerez le long du canal latéral à la Garonne. Deux autres itinéraires possibles vous permettront de joindre le GRP Tour de Gascogne depuis Grenade-sur-Garonne et la forêt de Bouconne.

LE LOT

Venant du Centre de la France et du Limousin, vous trouverez 4 possibilités pour pénétrer ce territoire connu pour la densité de ses chemins cavaliers : le GR 65 descendant du Puy-en-Velay, le GR 46 ainsi que deux chemins du plan départemental du Lot. La limite départementale franchie, s'offriront à vous côté ouest le GR65 et le GRP Quercy-Pays-de-Serre, plein sud, la boucle équestre et à l'est le GR 46, ainsi que le GRP Midi-Quercy.



© KCO Annabel



LE LOT-ET-GARONNE

Cavaliers ou meneurs, chevauchant depuis le Périgord, vous serez intéressés par la traversée de ce département, seul territoire en dehors de la région Midi-Pyrénées. «La route du pruneau» vous offrira 3 portes d'entrée vers la partie «Quercy» du Tarn-et-Garonne. La suite logique étant pour vous d'emprunter le GRP «Quercy-Pays-de-Serre» et le canal latéral à la Garonne.

LE TARN

Vous souhaitez randonner de l'immense forêt de la Grésigne aux vertigineuses gorges de l'Aveyron, les pistes tarnaises sont faites pour vous. Les GR 36 et 46 et plus à l'ouest le GRP en provenance de Castelnau-Montmirail en constitueront les accès avant de rejoindre principalement le GRP Midi-Quercy. Comme les autres équirandins arrivant par le Lot et l'Aveyron, vous cheminerez sur la piste équestre et ses trois junctions rayonnantes pour rallier Beaumont situé à l'ouest.

LES J-1

Vous souhaitez débiter les festivités avant l'heure, rendez-vous sur l'un des cinq J-1 situés à une vingtaine de kilomètres de Beaumont-de-Lomagne à : 1-Lavit de Lomagne, 2-Cordes Tolosannes, 3- Bouillac, 4-Solomiac et 5-Lar-

razet. Six autres lieux, de plus petite capacité mais tout aussi conviviaux, vous seront proposés.

Simplifiez votre recherche d'hébergement et rejoignez l'un des dix autres lieux vous tendant les bras et correspondant à des J-2, six J-3, quatre J-4 et un J-5 qui, situé en Aquitaine, sera un possible lieu de regroupement des équirandins originaires de cette région.

Ne pensez qu'à faire naître l'esprit de fête et de partage. Tous ces «caravansérails» vous proposeront animations, visites ou dégustations et mettrons à votre disposition au minimum eau, foin, aire herbeuse, ligne d'attache, repas du soir et petit déjeuner.

Retrouvez toutes les actualités et informations sur www.equirando.com et la page facebook Equirando.

Contact

Comité d'Organisation Equirando 2015
Président : Didier Thouron
E-mail : equirando2015@hotmail.com
Responsable itinéraires et hébergements :
Benoit Colombié, Tél.: 06 10 13 65 71.
E-mail : benoit.colombie@culture-gouv.fr

Présentation

de l'espace

► **Vous désirez découvrir l'équitation de pleine nature ?**

Sur la page d'accueil de l'espace Tourisme, via l'article sur les Centres de Tourisme Équestre, accédez à la liste des établissements labellisés, spécialisés dans l'organisation d'activités de tourisme équestre.



► **Vous souhaitez approfondir vos connaissances en matière de tourisme équestre ?**

Valorisez vos acquis en obtenant des brevets et certificats et appréciez votre progression en passant les Galops de pleine nature : retrouvez les descriptifs dans l'encadré Formations de tourisme équestre, situé en page d'accueil.

► **Vous voulez participer aux grands événements de tourisme équestre ?**

Découvrez dans l'onglet Événements les rassemblements phares destinés aux cavaliers et aux meneurs : Equirando, Equirando junior, Journée Nationale de l'Attelage de Loisir, Semaine du Développement Durable. Retrouvez ici les programmes, affiches, dates et compte-rendu des éditions précédentes qui vous donneront un avant-goût de ces manifestations.



► **Responsable de club ou d'association, vous souhaitez inscrire votre établissement à une manifestation ?**

C'est possible grâce aux formulaires d'inscription en ligne, insérés dans l'article relatif à chaque manifestation.

► **Vous souhaitez partir à la découverte du patrimoine culturel et naturel des régions ?**

Retrouvez les itinéraires diffusés par les CRTE et CDTE grâce à une carte de France cliquable par région ou par département, accessible dans la rubrique Itinéraires équestres, de l'onglet Gîtes et chemins. Sont indiquées les coordonnées du Comité concerné, ainsi que les pages correspondantes de Cheval Nature, l'annuaire du tourisme équestre. En colonne de droite, dans l'encadré Liens utiles, consultez des informations complémentaires : listes des établissements labellisés Centres de Tourisme Équestre ou Cheval Etape, rappel des conditions d'accès aux zones littorales ou forestières...



► **Vous avez rencontré un incident lors de votre randonnée équestre ?**

Via l'onglet Suric@te, déposez une alerte - concernant le balisage, la sécurité, les conflits d'usage, l'environnement - sur la plate-forme dédiée aux pratiquants de loisirs sportifs de nature, lancée par le Ministère des Sports, et contribuez ainsi à la qualité des sites de pratique !



► **Vous souhaitez connaître la politique de développement des infrastructures de tourisme équestre (balisage équestre, gîtes, itinéraires) menée par la FFE-CNTE ?**

Téléchargez le Schéma national de développement des infrastructures de tourisme équestre dans l'onglet Gîtes et chemins, ainsi que le Schéma régional, déclinaison du plan d'actions national.

► **Vous êtes intéressés par les relations entretenues avec les autres acteurs de loisirs sportifs de nature et les gestionnaires de l'espace ?**

Toujours dans l'onglet Gîtes et chemins, retrouvez en colonne de droite les conventions signées par la FFE avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre, la Fédération Française de Cyclotourisme et l'Office National des Forêts.

L'espace Tourisme équestre est accessible depuis le site www.ffe.com via un lien dans la colonne de droite. La page d'accueil présente les actualités concernant la vie associative, les actions, les événements du tourisme équestre. En haut de page défilent des bannières, mettant à la une les principales



► **Saviez-vous que la FFE-CNTE impulse un réseau de tourisme équestre ?**

Dans l'onglet Gîtes et chemins, la rubrique Congrès Equitourisme présente les objectifs de ces rencontres et permet de télécharger les synthèses des interventions.

► **Vous souhaitez vous impliquer dans le balisage équestre ?**
Retrouvez dans la rubrique Balisage les informations nécessaires à la mise en place d'un balisage équestre, propriété de la FFE-CNTE. Vous pouvez également suivre le cursus de formation mis en place. Retrouvez aussi le Cahier technique du baliseur équestre.

► **Vous êtes un baliseur chevronné et engagé, et avez des idées ?**
Un espace spécialement dédié à l'organisation de sessions de balisage et de documents nécessaires.

Face Tourisme équestre

actions en cours. Cliquables, elles renvoient directement vers l'ensemble des informations et documents relatifs au sujet. Une présentation du Comité National de Tourisme Equestre, organe de la FFE dédié au développement et à la promotion des activités de tourisme liées au cheval, est disponible dans l'onglet CNTE.



européen des itinéraires

européen des itinéraires de
ntres ; vous pouvez aussi

des itinéraires équestres ?

écessaires à l'utilisation des marques officielles de balise-
acquérir de réelles compétences de terrain en suivant
calendrier des prochaines sessions de formation, ainsi

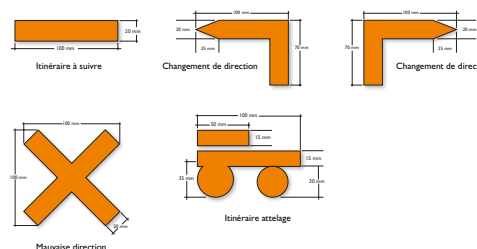
ez acquis le statut fédéral de Formateur de baliseur ?

ions de formation vous permet de télécharger tous les



Vous avez un projet d'aménagement d'itinéraires équestres ?

Consultez les guides méthodologiques, le Guide pratique et juridique ainsi que les fiches pratiques mis en ligne dans la rubrique Ressources documentaires de l'onglet Gîtes et chemins. Retrouvez dans la rubrique Acteurs en région, les coordonnées des référents de la fédération au niveau local, experts de terrain et interlocuteurs privilégiés pour tous les partenaires locaux.



Dirigeant d'une structure équestre ou hébergeur, vous êtes intéressés par l'accueil de chevaux de passage ?

Retrouvez dans la rubrique Hébergement des chevaux à l'étape, de l'onglet Gîtes et chemins, le cahier des charges du label Cheval Etape, valorisant les établissements accueillant des poneys et des chevaux pour au moins une nuit, en hébergement intérieur et/ou extérieur.



Vous souhaitez mieux connaître le mouvement de tourisme équestre ?

Consultez la rubrique Etudes et enquêtes dans l'onglet Publications, qui vous fournira des données statistiques sur ces activités.

Vous désirez vous spécialiser dans le domaine du tourisme équestre ?

Découvrez les qualifications professionnelles proposées par la FFE : « Animateur assistant d'équitation » dominante Equitation d'extérieur et « Accompagnateur de tourisme équestre », dans l'encadré Formations de tourisme équestre, situé en page d'accueil.

Vous souhaitez découvrir les publications liées au tourisme équestre, éditées par la FFE-CNTE ?

Rendez-vous dans l'onglet Publications, où vous pouvez télécharger la Lettre du Tourisme équestre, consulter et vous abonner à « L'Estafette, le trimestriel des passionnés de tourisme équestre », ou feuilleter la brochure publiée pour les 50 ans du tourisme équestre. Procurez-vous sur simple demande via le formulaire en ligne, le catalogue Cheval Nature, l'annuaire recensant les établissements de tourisme équestre.



Vous voulez partager les bonnes pratiques de votre club en matière de développement durable ?

Inscrivez-vous à la Semaine du Développement durable, via l'onglet Evénements. Vous recevrez peut-être le Trophée récompensant les meilleures initiatives !

Vous êtes intéressés par les thématiques de développement durable ?

Rendez-vous sur l'espace dédié, accessible depuis le site www.ffe.com via un lien dans la colonne de droite. Retrouvez sur l'espace Développement durable les actualités fédérales liées à cette thématique. Consultez tous les mois sur la page d'accueil, en colonne de droite, la Lettre du Club SDD, éditée par le Ministère des Sports.

Vous ne savez pas comment votre club peut contribuer au développement durable ?

Retrouvez des pistes d'actions concrètes et enrichissantes dans l'onglet Outils, et téléchargez les fiches pratiques, chartes, panneaux, quizz mis à votre disposition.



LABEL GRAND ITINÉRAIRE EQUESTRE

Dans le but d'assurer la mise en œuvre et la promotion des grands itinéraires thématiques français, la FFE-CNTE, développe un nouveau label : le « Grand Itinéraire Equestre ». A travers la mise en place d'une marque dédiée, elle souhaite garantir l'attractivité et la lisibilité des produits de tourisme équestre au niveau national mais également en Europe et vers l'international.



Pratique de loisirs très appréciée en France, le tourisme équestre ne cesse de faire école à travers l'Europe et une partie du monde. Dans un souci constant de conserver son leadership dans ce

domaine, le CNTE s'attache à améliorer son offre touristique, la qualité et la diversité des prestations proposées et de renforcer les liaisons transfrontalières pour tous ceux qui font le choix de randonner en Europe. Il souhaite donc offrir à un large panel de cavaliers et de meneurs potentiels, des itinéraires de qualité associant la pratique de l'équitation d'extérieur aux aspects culturels, historiques, faunistiques et floristiques représentatifs d'un territoire.

Linéaire ou en boucle, le « Grand Itinéraire Equestre » est un itinéraire permettant, en plusieurs jours, de découvrir un territoire rendu homogène par sa géographie, sa culture, son patrimoine ou son économie. Ce territoire peut se situer au sein d'une même région, sur plusieurs régions voire même à cheval sur plusieurs pays. Cette marque, propriété de la FFE-CNTE et déposée auprès de l'INPI (Institut National de la Propriété Industrielle), a pour vocation de mesurer l'attractivité d'un sentier et de garantir une expérience de randonnée de qualité.

A travers cette marque, le CNTE souhaite :

- coordonner l'action des Comités Départementaux et Régionaux de Tourisme Equestre,



© CRTE FC/Y. Goux

- soutenir les initiatives des collectivités territoriales dans la création et l'aménagement des itinéraires équestres au sein des régions, en intervenant auprès d'elles en tant que structure référente. Il dispensera les porteurs de projets d'un appui technique et les aidera dans la promotion de leur itinéraire via la mise en place d'outils de communication dédiés.

Pour obtenir le label, les itinéraires devront répondre à un cahier des charges précis, composé de nombreux critères attestant de la qualité de l'offre proposée : caractéristiques des chemins, structures d'accueil et haltes, signalisation, accessibilité et entretien des chemins, communication et promotion de l'itinéraire. L'attribution de la marque est soumise à validation par le CNTE pour une durée de 3 ans, en relation avec les structures européennes existantes ou à venir dans le cas d'un projet d'itiné-

raire transfrontalier. Une double labellisation est par ailleurs envisageable pour ces itinéraires via le Conseil de l'Europe en tant qu'« Itinéraire culturel européen ». Elle vise à mettre en avant les territoires traversés et les thématiques représentatives des valeurs européennes.

D'ores et déjà trois projets trouvent toute leur place dans cette initiative et souhaitent prétendre au label dès finalisation de leur itinéraire. Il s'agit de :

- la « Route Napoléon des Randonnées » qui concerne les régions PACA et Rhône-Alpes. Le lancement du produit devrait avoir lieu en mars 2015 pour célébrer le bicentenaire du retour de Napoléon de l'Île d'Elbe,
- l'« Arc Atlantique Manche Nord » qui regroupe 5 régions : Pays-de-la-Loire, Bretagne, Normandie, Picardie et Nord-Pas-de-Calais. Ce projet national a vocation à devenir transfrontalier avec des prolongements de l'itinéraire vers l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Allemagne,
- l'« itinéraire équestre transnational Route d'Artagnan » assure le lien entre Lupiac (32) et Maastricht (Pays-Bas), respectivement lieu de naissance et de décès de l'illustre mousquetaire. Cette route traversera une dizaine de régions françaises ainsi que la Belgique et les Pays-Bas.



© CRTE Normandie

En savoir plus

FFE Tourisme,
Tél : 02 54 94 46 00, tourisme@ffe.com.

ITINÉRAIRE ÉQUESTRE TRANSNATIONAL ROUTE D'ARTAGNAN

Reliant Lupiac (Région Midi-Pyrénées, France) à Maastricht (Province du Limbourg, Pays-Bas), respectivement lieux de naissance et de décès de l'illustre mousquetaire, la Route d'Artagnan sera le premier itinéraire équestre transnational européen. Ce projet est ainsi en parfaite concordance avec le label Grand Itinéraire Equestre, destiné à valoriser les routes thématiques, historiques, culturelles ou transfrontalières.

► Un itinéraire équestre européen

Deux tracés, sillonnant la France par l'Ouest et par l'Est, traverseront ensuite la Belgique, pour rejoindre Maastricht aux Pays-Bas. Des extensions sont prévues vers l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne, sur les traces de ce célèbre personnage.

Cet itinéraire transnational, essentiellement équestre, sera aussi praticable par les attelages (sur certaines portions) et les randonneurs pédestres et cyclistes. Dans une perspective de tourisme social, composante d'un développement durable, la pratique de publics divers – jeunes, familles, seniors – sera aussi favorisée.

► Mise en œuvre du projet

Aux côtés des collectivités locales concernées par le tracé, les porteurs du projet ont veillé à impliquer les représentations bruxelloises des régions traversées. Sans oublier des partenaires équestres incontournables: la FFE- CNTE, la Fédération Internationale de Tourisme Equestre, les organisations nationales de tourisme équestre belge et néerlandaise.

Une association de gouvernance, chargée de créer, gérer, développer et promouvoir la Route d'Artagnan, va être mise en place. Cinq groupes de travail sont aussi en cours de constitution.

Des fiches régionales ont été diffusées auprès des CRTE, CDTE et Correspondants Infrastructures afin de recueillir les précieuses informations que les acteurs locaux, forts de leur expérience de tourisme équestre dans la région concernée, peuvent apporter sur les tracés de l'itinéraire, les infrastructures, les références historiques et équestres, ainsi que les projets et produits touristiques et de développement durable.

4 réunions inter-régionales ont été organisées afin de pouvoir échanger avec les CRTE et CDTE concernés par le tracé de l'itinéraire équestre Route d'Artagnan.

Les aménagements à réaliser sur l'itinéraire concerneront principalement l'accessibilité de certains tronçons aux attelages, l'amélioration des infrastructures, et l'équipement de haltes équestres.

Les outils GPS seront bien sûr utilisés pour faciliter la diffusion du tracé de l'itinéraire. Prévue pour l'été 2015, l'inauguration de



© Les crinières du Causse



© Vmonet-Fotolia.com

l'itinéraire équestre transnational Route d'Artagnan aura lieu en deux temps: le 25 juin 2015 à Maastricht en marge des célébrations du bicentenaire de la bataille, et le 9 août 2015 à Lupiac dans le cadre du festival D'Artagnan, lors duquel sera inaugurée la statue équestre du mousquetaire.

► Ressources européennes

Dans l'esprit de cette initiative résolument européenne, les porteurs du projet Route d'Artagnan se sont aussi tournés vers les ressources offertes par les institutions européennes.

Ainsi, un Consortium de partenaires se constitue autour de la FFE-CNTE, afin de porter ce projet dans le cadre d'un appel à propositions publié par la Commission européenne: « Produits touristiques durables transnationaux 2014 ».

Par ailleurs, la Route d'Artagnan se fixe comme objectif à moyen terme sa labellisation « Itinéraire culturel européen », atout indéniable pour la mise en valeur des activités de tourisme équestre et des territoires traversés.

1^{ER} BILAN DE L'ACCOMPAGNEMENT DES RÉGIONS

Le Schéma national de développement des infrastructures de tourisme équestre, conduit depuis 2009, a produit des effets concrets ressentis sur le terrain. Afin de pérenniser et renforcer ces avancées, le Comité National de Tourisme Equestre a remis à l'ensemble des Comités Régionaux de Tourisme Equestre un plan d'actions régional, dans l'optique de les aider à bâtir ou consolider un plan de développement des infrastructures sur leur territoire. Il est destiné à mettre en valeur les atouts de celui-ci à travers l'activité de tourisme équestre, et de s'adapter au mieux aux éventuelles contraintes.

Les CRTE, proches du terrain, ont un rôle essentiel dans tous les projets de développement liés au tourisme, aux loisirs sportifs et au tourisme équestre en particulier. Ce sont eux qui coordonnent l'action des Comités départementaux et œuvrent au quotidien pour organiser, recenser, aménager, baliser, entretenir les itinéraires de randonnée et répertorier les structures d'hébergement accueillant les cavaliers et leurs montures. L'action concertée de ces comités contribue ainsi à faire de chaque Région, une destination de qualité pour le tourisme équestre.

A l'initiative des élus tourisme équestre du CNTE et de la FFE, des rendez-vous en région ont été programmés et sont destinés à ce que le permanent FFE, en charge des infrastructures du tourisme équestre, rencontre ses homologues au niveau local pour les accompagner dans la conduite, l'évaluation et la réalisation de leurs missions. Ils consistent, plus précisément, à effectuer un état des lieux des actions menées et des projets à venir, connaître les difficultés pour les réaliser et fixer les priorités du plan d'actions pour 2014 – 2016.

Cette démarche doit permettre de faire ressortir les bonnes pratiques et de favoriser les échanges entre les régions, en complément des réunions de président de CRTE et de correspondants infrastructures organisées chaque année. Au total, 15 rendez-vous ont d'ores et déjà été effectués.

Zoom sur quelques bonnes pratiques issues de ces rencontres.



© CRTE Normandie

► Promotion et valorisation des itinéraires équestres

Certains CRTE ont bien saisi l'opportunité offerte par les supports numériques de cartographie et proposent ainsi une plate-forme régionale, collectant les itinéraires du territoire imprimables et téléchargeables en format PDF ou gpx. Au total, 5 régions se sont dotées de ce formidable outil promotionnel, qui permet de répertorier tracés et services associés sur un même support. Les principaux logiciels utilisés au niveau local sont Carto Explorer, Google Map et Géoportail.

Pour afficher une offre claire à destination des différentes cibles de clientèles, plusieurs régions proposent une sélection d'itinéraires, vitrine du tourisme équestre sur leur territoire. L'Équibreizh en Bretagne

ou la Rando des Haras en Normandie sont de véritables produits d'appel pour découvrir la région à cheval. Ils constituent une réelle incitation à la randonnée et contribuent à la promotion de l'activité à cette échelle et au niveau national.

Par ailleurs, plusieurs régions ont d'ores et déjà entamé une réflexion pour identifier et valoriser des itinéraires nationaux ou transfrontaliers pouvant prétendre au label « Grand Itinéraire Equestre » (cf. article Grand Itinéraire Equestre).

Le CNTE, en partenariat avec la région Centre, s'est fixé pour objectif de créer un outil cartographique expérimental, rendant homogène la lecture de l'ensemble des itinéraires nationaux sur un seul et même support.



© E. Minodier/Ardeche

► Ressources contribuant au développement des infrastructures

Incontestables outils de travail, les études sur le tourisme équestre ont vocation à démontrer le potentiel existant de l'activité et faire ressortir les facteurs clés dans la réussite de projets. Deux régions se sont lancées dans cette démarche à travers « l'analyse du potentiel de la filière en région Centre » et « l'impact et les retombées du tourisme équestre en Bourgogne ». Les conclusions de ces enquêtes constituent des arguments à faire valoir auprès des institutions et collectivités locales pour obtenir leur soutien en faveur de projets liés à l'activité.

L'Europe offre de belles opportunités pour la mise en place de projets de tourisme équestre et certaines régions l'ont bien compris. A travers la sollicitation de fonds FEADER ou programme Leader, en partenariat avec d'autres institutions, les CRTE Normandie et Franche-Comté se sont vus attribuer une subvention pour financer des fiches itinéraires téléchargeables pour l'un, et des boucles équestre thématiques pour l'autre.

► Rencontres régionales et manifestations

Les rencontres régionales sont l'occasion de réunir élus et acteurs en charge du tourisme et des sports de nature mais aussi professionnels de l'activité. Ces journées permettent d'ouvrir le dialogue autour du tourisme équestre, de faire émerger des idées, de valoriser l'existant mais aussi de lancer les bases de projets communs. Les 1^{res} Assises du tourisme équestre en région Centre et les Rencontres de l'itinérance à cheval en Rhône-Alpes, sont source d'inspiration pour les régions Auvergne et Franche-Comté qui souhaitent s'insérer dans cette démarche en 2015.

Pour promouvoir l'équitation d'extérieur et réunir l'ensemble des pratiquants de sports de nature, certains CRTE (Rhône-Alpes, Limousin, Pays-de-la-Loire) ont fait le choix de s'orienter vers la mise en place de manifestations de plein-air réunissant équestres, pédestres et vététistes. Ces événements ont pour objectif de faire vivre les itinéraires et d'amorcer des relations durables entre les différents acteurs des espaces de pratique. Ces rassemble-



© FFE/AC

ments seront l'occasion de formaliser ces rapprochements par la signature d'une convention.

De nombreuses autres initiatives sont encore à découvrir. Nous vous en ferons prochainement l'écho sur nos supports de communication !

INITIATIVE EN REGION

Au-delà des grands circuits renommés, le CRTE propose trois boucles de randonnée équestre pour découvrir la région hors des sentiers battus.

Les Sources en Forêt

Elaboré en partenariat avec le CDTE de Haute-Saône, ce circuit de 23 kms au départ de Fontenois-la-Ville, emmène les randonneurs à la découverte de la Source du Planey. Le circuit, accessible aux cavaliers de tous niveaux, est équipé de barres d'attache et de panneaux d'interprétation.

Les Légendes du Val d'Amour

Boucle de deux jours qui permet aux cavaliers de longer les bords du Doubs, traverser la Forêt de Chaux tout en découvrant les légendes fantastiques du territoire du Val d'Amour telles que la Vouivre, le cheval Gauvain ou les amoureux du Val d'Amour. Ce circuit est accessible aux cavaliers de tous niveaux.

A la découverte des Pelouses Sèches

Cette boucle de deux jours emmène à la découverte de deux pelouses sèches faisant l'objet d'une gestion spécifique, l'une étant classée Espace naturel sensible, l'autre Natura 2000. Ce circuit, équipé

DES BOUCLES THÉMATIQUES EN FRANCHE-COMTÉ



© CRTE FC/Y Goux

d'une barre d'attache mais présentant un fort dénivelé et quelques traversées de routes délicates, est réservé aux cavaliers et chevaux aguerris.

Une fiche Itinéraire détaille le circuit : tracé, kilométrage, dénivelé, description de l'itinéraire, contacts utiles et thématique mise en avant sur le circuit. Ces fiches sont disponibles auprès du CRTE ou téléchargeables sur le site Internet, sur lequel on trouve également les tracés au format gpx et des

informations sur les hébergements (capacité d'accueil, prestations fournies, etc.).

Plus d'informations sur www.crtefranche-comte.com, rubrique « Itinéraires »

En savoir plus

CRTE Franche-Comté, Tél.: 03 81 80 11 16 et info@crtefranche-comte.com

LA COURTOISIE : ÉLÉMENT DE LA SÉCURITÉ

Par André Grassart

A l'époque où les chevaux étaient les compagnons du quotidien de l'homme, on se saluait lorsqu'on se croisait ou on se doublait en attelage. Mais il fallait savoir qui menait ? Un cocher ou le propriétaire de l'équipage.

Le type de voiture aidait : un coupé ou un landau étaient toujours menés par un cocher. Mais une calèche pouvait être menée par son propriétaire. Quant au phaéton, c'était une voiture de propriétaire reconnaissable au niveau du timon par ses chaînettes métalliques (raison pour laquelle les phaétons ont souvent des crapauds à anneaux mobiles, réservés aux chaînettes métalliques). Là, pas d'équivoque, le propriétaire est aux guides et entre personnes de qualité, on se salue.

Aujourd'hui, les meneurs se saluent cordialement. Encore faut-il savoir mettre fouet et guides dans la main gauche et se découvrir de la main droite. Quant aux meneuses, elles tendent le bras droit vers le bas, main ouverte.

Il est donc nécessaire de savoir mener en ligne ou en courbe un cheval d'une seule main en maîtrisant son allure.

Avec le salut, nous avons la réunion de la tradition, de la courtoisie et de la sécurité par la maîtrise du menage.

DOUBLER UN ATTELAGE

Lors de sorties en groupe, on est amené à se doubler en fonction de son allure. Par souci de courtoisie et de sécurité, voici comment procéder. Arriver derrière l'attelage à dépasser à une vitesse équivalente à la sienne ; demander l'autorisation de dépasser et réitérer la demande s'il n'y a pas eu de réponse marquant bien la réception du message.

L'équipage qui va être doublé se met au pas, celui qui va doubler est à un trot lent



© Bailli photos

qui permet de dépasser dans le calme et sans se rabattre trop vite après le dépassement. Ensuite, il accélère pour s'éloigner du cheval ou des chevaux restés en arrière, afin de ne pas les énerver. Le meneur ne quitte le pas que lorsqu'il juge suffisante la distance entre les deux attelages.

Cette manoeuvre nécessite une maîtrise parfaite des allures des poneys ou chevaux, élément essentiel de sécurité. Le « mon cheval ne veut pas marcher au pas » prouve que vous avez du travail devant vous.

CROISER DES PIÉTONS

Une seule méthode, prendre le pas 50 mètres avant le croisement, surtout s'il

y a des enfants ou des chiens. Ne pas oublier qu'un « bonjour, bonne balade » accompagné d'un sourire donne une bonne impression de l'attelage de loisir. On reprend le trot 50 mètres après avoir quitté les promeneurs.

CROISER OU DOUBLER DES CAVALIERS

N'oubliez pas que certains chevaux de selle ne connaissent plus les voitures à cheval, donc il convient d'être prudent surtout avec des poneys montés par des enfants. Il faut savoir s'arrêter pour vivre ensemble.

Voici un souvenir personnel. Je préparais mon équipage dans la cour de la caserne de la Garde Républicaine à cheval, boulevard Henri IV à Paris. Quatre gardes à cheval se préparaient à encadrer mon attelage pour une cérémonie officielle à l'hôtel de Sully dans le Marais. Ma voiture était un dog cart à roues ferrées de 1890. Je signale cette particularité au sous officier commandant le détachement. Je me mets en route au pas dans la cour de la caserne, les roues résonnent, deux des chevaux partent en saut de mouton vite remis aux ordres. Mais il a fallu dix minutes d'accoutumance pour bien régler les choses avec des cavaliers très expérimentés et des chevaux parfaitement préparés.

Ne soyez pas négligent, la sécurité est à ce prix mais aussi le vivre ensemble.



© CRTE FC/Y.Goux

Par Laura Billès

Des chênes...

Ce matin, Charlotte va chercher O'freez au pré. Mais où se cache-t-il ? Ah ! oui, le voilà sous les arbres au fond du terrain... Et il n'a pas l'air pressé de retrouver sa cavalière... Charlotte décide d'aller le chercher. En s'approchant elle s'aperçoit qu'O'freez est en train de se régaler de glands !

Quelle drôle d'idée, et pourtant. Certains chevaux en sont friands. Mais attention, consommés en quantités les glands peuvent être toxiques voir mortels pour les chevaux, surtout lorsqu'ils sont verts ou que l'été a été très sec et qu'ils contiennent beaucoup de tanins toxiques...

Charlotte se dépêche de mettre le licol à O'freez en réfléchissant à la façon dont elle va pouvoir résoudre ce problème. Ce faisant, son regard tombe sur une jolie grappe de glands, tous ronds dans leurs cupules. C'est vrai qu'ils sont tentants. Charlotte se penche et ramasse la branche. En regardant de plus près, elle s'aperçoit que les glands sont directement attachés à la branche. Quelques pas plus loin à l'inverse les glands sont plus gros et plus longs et surtout ils sont fixés au bout d'une tige.



© Paolo Fusacchia-Fotolia.com

Chêne pédonculé

Cette tige s'appelle le pédoncule et est propre au chêne pédonculé. Dans le premier cas il s'agissait d'un chêne sessile, appelé également chêne rouvre. Ce sont les deux chênes que l'on rencontre le plus fréquemment dans les forêts tempérées, mais qui ne se ressemblent pas tant que ça.

Le premier a en effet une grande ramure en éventail alors que le second, aux branches tortueuses et désordonnées a un air tourmenté. Ces deux chênes se distinguent aussi quelle que soit la saison. Les feuilles du chêne sessile ont en effet une tige appelée pétiole alors que celles du chêne pédonculé n'en ont pas, mais possèdent par contre deux « oreillettes » à leur base. Même les bourgeons



© Ener-Fotolia.com

Chêne sessile ou chêne rouvre

permettent de faire la différence. Ils sont ronds chez le chêne pédonculé et allongés chez le chêne sessile.

D'autres chênes sont également présents chez nous avec leurs propres particularités. Comme certaines espèces typiquement méditerranéennes : le chêne vert au feuillage persistant et dont les feuilles sont pourvus d'épines raides et le chêne liège, dont l'écorce caractéristique est épaisse, jusqu'à 25 centimètres d'épaisseur, légère et isolante.

Ou encore, le chêne chevelu dont les cupules des glands sont pourvus de poils. Ou le chêne pubescent, appelé également chêne truffier car ses racines permettent au mycélium (filaments constituant l'appareil végétatif des champignons) des truffes de se développer. Au pied de ce dernier, l'absence de végétation est d'ailleurs caractéristique de l'effet antibiotique du mycélium du champignon.

Les chênes poussent d'ailleurs souvent en association avec des champignons, comme le bolet orangé des chênes, qui est un bolet comestible au chapeau rouge brun.

Mais les chênes sont également des arbres connus pour leur longévité et nombre d'entre eux font partis des arbres dits « remarquables ». Ces arbres exceptionnels de par leur âge, leurs dimensions, leurs formes ou leur passé, sont recensés par l'Office National des Forêts

depuis 1911 et listés sur le site de l'association A.R.B.R.E.S. Et le doyen de ces arbres remarquables en forêt domaniale est un chêne ! L'âge de celui-ci est estimé à 850 ans. Il s'agit du «Chêne des sorcières», dans la forêt domaniale de Saint-Avold, en Moselle.



© Liane M-Fotolia.com

Chêne liège

Charlotte est impressionnée, elle qui était prête à faire couper les chênes de son pré ! Elle se demande s'il n'y aurait pas près de chez elle aussi, un arbre remarquable... Elle pourrait profiter d'une belle randonnée pour aller l'admirer.

En savoir plus

ONF : www.onf.fr
A.R.B.R.E.S : www.arbres.org/

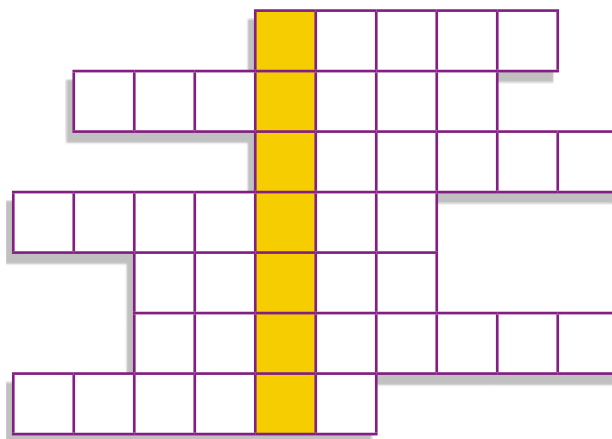
1

Mot caché

Retrouve le mot caché. Indice :

c'est le passeport pour pratiquer mes activités préférées.

- Il me sert pour sortir mon poney du pré ou du box
- Lorsque je suis à poney, ils me servent à me mettre debout
- C'est trop génial !
- C'est une partie du filet
- Je m'en sers pour diriger mon poney
- J'aime la caresser
- Je les enfile à mes pieds pour aller monter



2

Charades

Mon **premier** se met sur le dos du cheval

Mon **second** est blanc, petit et se mange

Mon **tout** est l'endroit où l'on range le matériel pour les chevaux

Mon **premier** est un cube à 6 faces numérotées

On saute par dessus mon **second** lorsque l'on fait de l'obstacle

Mon **troisième** est la 4^e lettre de l'alphabet

Mon **quatrième** se compte en années

Mon **tout** est une activité pratiquée en attelage



© Mathilde Collange

Résultat jeux N° 121

1 jeu des 7 erreurs

Sur l'image de droite : « gréco-romaine » au lieu de « gallo-romaine », 29 au lieu de 27, l'épi de droite qui a perdu 2 brins, le ciel orange au lieu de bleu (vignette de gauche), le 1^{er} cavalier n'a plus son drapeau (vignette de droite), les 2 drapeaux ne sont pas à la bonne place (vignette de droite) et il manque un logo.

2 Quizz

Le sanglier, Vercingétorix, Lutèce et Sesterce.

3 Pêle-mêle

Centurion, gladiateur, druide et guerrier.

3

Trouve l'intrus

Fourchette, Couronne, Fanion, Salière, Rocher

Comment répondre

Répondez directement sur la page de votre Estafette ou sur une photocopie en notant très lisiblement votre nom, prénom, adresse et n° de licence FFE.

Les 10 premières bonnes réponses gagneront un manuel des Galops 1 et 2 de pleine nature et un stylo.

Vos réponses sont à renvoyer avant le 15 novembre 2014 à CNTE-FFE Tourisme, Parc Equestre, 41600 Lamotte.

*Conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les données sont collectées par la Fédération française d'équitation pour assurer la gestion de ses activités. Les informations assorties d'un * ont un caractère obligatoire. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès de FFE-Tourisme, Parc Équestre, 41600 LAMOTTE. Par ailleurs, vos coordonnées sont susceptibles d'être cédées à des tiers (sociétés, associations, etc.) à des fins de marketing commercial. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

MA PAGE CAVALIER FFE



MON ESPACE PERSONNEL SUR FFE.COM

Je vais sur www.ffe.com, je clique sur **Ma Page Cavalier FFE**, je m'identifie.

Depuis **Ma Page Cavalier FFE**, je peux :

- Imprimer **ma licence**
- Imprimer **mes diplômes de Galops®**
- Déposer **mon certificat médical** pour ma licence compétition
- Accéder à toutes **mes informations concours**
- Prendre ou modifier **mes assurances**
- Éditer **mon palmarès** sportif et/ou pédagogique
- Éditer **mon livret de formation** ou **mon carnet de randonnée**



LE CHEVAL *c'est*
TROP GENIAL!



© FFE 2014 - Alexia Khruscheva/photolex.net



FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION - FFE.COM

JOURNÉE
du CHEVAL
dimanche 21 sept



**LE CHEVAL c'est
TROP GÉNIAL!**

**Rendez-vous en famille
dans les Centres Equestres et Poney-Clubs
Initiation gratuite**

Trouvez votre club sur **ffe.com**